



K39\_AD\_PP\_AU\_200902121B/PF  
Luxembourg, le 12 février 2009  
PARTIE ECRITE

---

Concerne : **MODIFICATION PAP : LIEU DIT « OP DER FÄHR » MOERSDORF**  
Le terrain de la famille Hein-Olafsdottir ; no. cadastral 356/2421, contenance 19.70 Ares  
Les terrains de la société Property Management Luxembourg S.A. ; nos. cadastraux 343/2420 et  
344/1034, contenance totale 14.06 Ares  
Le terrain de la Commune de Mompach ; no. cadastral 343/2373 ; contenance 3.28 Ares

---

***1) Analyse de la situation actuelle de la partie du territoire.***

Le projet d'aménagement particulier traite le réaménagement du site de l'ancienne école à Moersdorf, un terrain avec maison à démolir et un terrain appartenant à la Commune de Mompach.

L'objectif du PAP est le développement d'un ensemble résidentiel de maisons unifamiliales, de faire une mise en valeur du terrain appartenant à la Commune de Mompach et de prévoir une future extension du développement.

***2) Motivation et description de la partie urbanistique.***

La Commune de Mompach exprime le souhait d'avoir des constructions résidentielles en maisons unifamiliales. Chaque maison a un garage à l'intérieur de la maison et un emplacement de parking.

Le projet prévoit une nouvelle ruelle dans l'alignement de l'ancienne cour de l'école avec des maisons.

La modification du présent PAP tient compte du souhait de construire trois maisons isolées au lieu de 5 maisons en bande.

En contrebas avec un accès direct de la route nationale, 3 maisons mitoyennes en bande sont déjà construites.

Pour tenir compte du dénivellement du terrain, les maisons seront conçues avec les niveaux décalés, afin d'obtenir une utilisation du site optimal avec l'entrée principale au niveau de la ruelle d'accès et avec une sortie à l'arrière au niveau du jardin.

La ruelle est revêtue partiellement de pavés en béton.



K39\_AD\_PP\_AU\_200902121B/PF  
Luxembourg, le 12 février 2009  
PARTIE ECRITE

Concerne : **MODIFICATION PAP : LIEU DIT « OP DER FAHR» MOERSDORF**

Le terrain de la famille Hein-Olafsdottir ; no. cadastral 356/2421, contenance 19.70 Ares

Les terrains de la société Property Management Luxembourg S.A. ; nos. cadastraux 343/2420 et 344/1034, contenance totale 14.06 Ares

Le terrain de la Commune de Mompach ; no. cadastral 343/2373 ; contenance 3.28 Ares

***1) Analyse de la situation actuelle de la partie du territoire.***

Le projet d'aménagement particulier traite le réaménagement du site de l'ancienne école à Moersdorf, un terrain avec maison à démolir et un terrain appartenant à la Commune de Mompach.

L'objectif du PAP est le développement d'un ensemble résidentiel de maisons unifamiliales, de faire une mise en valeur du terrain appartenant à la Commune de Mompach et de prévoir une future extension du développement.

***2) Motivation et description de la partie urbanistique.***

La Commune de Mompach exprime le souhait d'avoir des constructions résidentielles en maisons unifamiliales. Chaque maison a un garage à l'intérieur de la maison et un emplacement de parking.

Le projet prévoit une nouvelle ruelle dans l'alignement de l'ancienne cour de l'école avec des maisons.

La modification du présent PAP tient compte du souhait de construire trois maisons isolées au lieu de 5 maisons en bande.

En contrebas avec un accès direct de la route nationale, 3 maisons mitoyennes en bande sont déjà construites.

Pour tenir compte du dénivellement du terrain, les maisons seront conçues avec les niveaux décalés, afin d'obtenir une utilisation du site optimal avec l'entrée principale au niveau de la ruelle d'accès et avec une sortie à l'arrière au niveau du jardin.

La ruelle est revêtue partiellement de pavés en béton.



K39\_AD\_PP\_AU\_200902121B/PF  
Luxembourg, le 12 février 2009  
PARTIE ECRITE

Concerne : **MODIFICATION PAP : LIEU DIT « OP DER FÄHR » MOERSDORF**

Le terrain de la famille Hein-Olafsdottir ; no. cadastral 356/2421, contenance 19.70 Ares

Les terrains de la société Property Management Luxembourg S.A. ; nos. cadastraux 343/2420 et 344/1034, contenance totale 14.06 Ares

Le terrain de la Commune de Mompach ; no. cadastral 343/2373 ; contenance 3.28 Ares

***1) Analyse de la situation actuelle de la partie du territoire.***

Le projet d'aménagement particulier traite le réaménagement du site de l'ancienne école à Moersdorf, un terrain avec maison à démolir et un terrain appartenant à la Commune de Mompach.

L'objectif du PAP est le développement d'un ensemble résidentiel de maisons unifamiliales, de faire une mise en valeur du terrain appartenant à la Commune de Mompach et de prévoir une future extension du développement.

***2) Motivation et description de la partie urbanistique.***

La Commune de Mompach exprime le souhait d'avoir des constructions résidentielles en maisons unifamiliales. Chaque maison a un garage à l'intérieur de la maison et un emplacement de parking.

Le projet prévoit une nouvelle ruelle dans l'alignement de l'ancienne cour de l'école avec des maisons.

La modification du présent PAP tient compte du souhait de construire trois maisons isolées au lieu de 5 maisons en bande.

En contrebas avec un accès direct de la route nationale, 3 maisons mitoyennes en bande sont déjà construites.

Pour tenir compte du dénivellement du terrain, les maisons seront conçues avec les niveaux décalés, afin d'obtenir une utilisation du site optimal avec l'entrée principale au niveau de la ruelle d'accès et avec une sortie à l'arrière au niveau du jardin.

La ruelle est revêtue partiellement de pavés en béton.

K39\_AD\_PP\_AU\_200902121B/PF  
Luxembourg, le 12 février 2009  
PARTIE ECRITE

Concerne : MODIFICATION PAP : LIEU DIT « OP DER FÄHR » MOERSDORF

Le terrain de la famille Hein-Olafsdottir ; no. cadastral 356/2421, contenance 19.70 Ares

Les terrains de la société Property Management Luxembourg S.A. ; nos. cadastraux 343/2420 et 344/1034, contenance totale 14.06 Ares

Le terrain de la Commune de Mompach ; no. cadastral 343/2373 ; contenance 3.28 Ares

### *1) Analyse de la situation actuelle de la partie du territoire.*

Le projet d'aménagement particulier traite le réaménagement du site de l'ancienne école à Moersdorf, un terrain avec maison à démolir et un terrain appartenant à la Commune de Mompach.

L'objectif du PAP est le développement d'un ensemble résidentiel de maisons unifamiliales, de faire une mise en valeur du terrain appartenant à la Commune de Mompach et de prévoir une future extension du développement.

## 2) Motivation et description de la partie urbanistique.

La Commune de Mompach exprime le souhait d'avoir des constructions résidentielles en maisons unifamiliales. Chaque maison a un garage à l'intérieur de la maison et un emplacement de parking.

Le projet prévoit une nouvelle ruelle dans l'alignement de l'ancienne cour de l'école avec des maisons.

La modification du présent PAP tient compte du souhait de construire trois maisons isolées au lieu de 5 maisons en bande.

En contrebas avec un accès direct de la route nationale, 3 maisons mitoyennes en bande sont déjà construites.

Pour tenir compte du dénivellement du terrain, les maisons seront conçues avec les niveaux décalés, afin d'obtenir une utilisation du site optimal avec l'entrée principale au niveau de la ruelle d'accès et avec une sortie à l'arrière au niveau du jardin.

La ruelle est revêtue partiellement de pavés en béton.

17



K39\_AD\_PP\_AU\_200902121B/PF  
Luxembourg, le 12 février 2009  
PARTIE ECRITE

---

Concerne : **MODIFICATION PAP : LIEU DIT « OP DER FAHR » MOERSDORF**  
Le terrain de la famille Hein-Olafsdottir ; no. cadastral 356/2421, contenance 19.70 Ares  
Les terrains de la société Property Management Luxembourg S.A. ; nos. cadastraux 343/2420 et  
344/1034, contenance totale 14.06 Ares  
Le terrain de la Commune de Mompach ; no. cadastral 343/2373 ; contenance 3.28 Ares

---

***1) Analyse de la situation actuelle de la partie du territoire.***

Le projet d'aménagement particulier traite le réaménagement du site de l'ancienne école à Moersdorf, un terrain avec maison à démolir et un terrain appartenant à la Commune de Mompach.

L'objectif du PAP est le développement d'un ensemble résidentiel de maisons unifamiliales, de faire une mise en valeur du terrain appartenant à la Commune de Mompach et de prévoir une future extension du développement.

***2) Motivation et description de la partie urbanistique.***

La Commune de Mompach exprime le souhait d'avoir des constructions résidentielles en maisons unifamiliales. Chaque maison a un garage à l'intérieur de la maison et un emplacement de parking.

Le projet prévoit une nouvelle ruelle dans l'alignement de l'ancienne cour de l'école avec des maisons.

La modification du présent PAP tient compte du souhait de construire trois maisons isolées au lieu de 5 maisons en bande.

En contrebas avec un accès direct de la route nationale, 3 maisons mitoyennes en bande sont déjà construites.

Pour tenir compte du dénivellement du terrain, les maisons seront conçues avec les niveaux décalés, afin d'obtenir une utilisation du site optimal avec l'entrée principale au niveau de la ruelle d'accès et avec une sortie à l'arrière au niveau du jardin.

La ruelle est revêtue partiellement de pavés en béton.